

Cycle de veille juridique et stratégique

Dessine-moi la réforme!

Rendez-vous SPÉCIAL LOI
à Paris

Les experts de Centre Inffo décryptent la loi
« Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

Jeudi 8 novembre 2018 à Paris de 9h à 12h30

ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent – 75007 PARIS



Avec la participation
d'Alain Druelles, chargé de suivre
la mise en œuvre de la réforme
de la formation professionnelle
et de l'apprentissage (DGEFP).

La loi “ avenir professionnel” du 5 septembre a été publiée au *Journal officiel*. Les experts de Centre Inffo décryptent les impacts de ce texte pour les acteurs institutionnels, entreprises, opérateurs et organismes de formation - et vous donnent toutes les clefs de compréhension pour anticiper sa mise en œuvre.

Contact commercial

Courriel : contact.formation@centre-info.fr

Tél. : 01 55 93 92 01

O bjectifs

- Comprendre les enjeux de la réforme de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.
- Anticiper les impacts des changements réglementaires sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie.

P ublics cibles

- Toute personne dont l'activité est concernée par la réforme de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.

P rogramme

8h30 Accueil

La transformation des acteurs de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation

- France Compétences, la clé de voûte du nouveau système - Quelle gouvernance ? Quelles prérogatives ? Quelles missions ? Quelles relations avec les opérateurs de compétences et les autres financeurs ? Quelles priorités en 2019 ?
- De l'Opcva à l'opérateur de compétences - Quelle logique économique ? Quel fonctionnement ? Quelles missions ? Quelle offre de service pour les entreprises et les branches professionnelles ? Quelles marges de manœuvre ?
- Commission paritaire interprofessionnelle et régionale - Quelle gestion du CPF de transition ? Quelles autres missions ? Quel rôle dans le déploiement du CEP ?
- Opérateurs CEP - Quelle nouvelle configuration ? Quel cahier des charges ? Qui pourrait candidater à l'appel d'offres de France Compétences ?
- Caisse des dépôts et consignations - Quelle gestion du CPF monétisé ? Quel fonctionnement ? Quelle contractualisation avec les prestataires et les individus ?
- Régions - Quelles compétences par rapport à l'Etat et aux branches professionnelles ?

Le nouveau visage du ou des marchés de la formation

- Elargissement de la définition de l'action de formation - Quel impact sur l'activité des prestataires de formation ? Quel contrôle de l'Etat et des financeurs du service fait ?
- Nouveaux marchés - Quelles conditions d'accès ? Quelles obligations administratives et financières ? Quels modes de contractualisation avec le ou les financeurs ?
- Zoom sur le CPF monétisé - Quel modèle économique ? Quelle gestion des abondements ? Quel système de contractualisation et de facturation ?
- Zoom sur la libéralisation de l'apprentissage - Comment accéder à ce nouveau marché ? Quel mode de calcul pour définir le « coût au contrat » ? Quelle régulation des niveaux de prise en charge par les branches professionnelles ? Comment répondre aux besoins des entreprises ?
- Certifications professionnelles et blocs de compétences - Quels enjeux ? Quelles conditions d'enregistrement au RNCP ou au répertoire spécifique ? Quelle articulation entre blocs de compétences et certification totale ?
- Régulation par la qualité - Quid des indicateurs actuels ? Quelles étapes pour passer à la certification unique ? Quels nouveaux critères ? Quel référentiel d'audit ?

Gestion de la transition et échéancier des décrets d'application

- Quel calendrier de mise en œuvre de la réforme ?
- Quelles dispositions transitoires ?
- Quelles ordonnances sont annoncées ?
- Quel échéancier des décrets d'application ?

12h30 Fin des travaux

I ntervenants

Fouzi Fethi, juriste-consultant, direction juridique de Centre Inffo. Valérie Michelet, juriste-consultante, direction juridique de Centre Inffo. Jean-Philippe Cépède, directeur juridique de Centre Inffo.

